

Tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2020 - Ville de Nouvoitou

	Prix HT	Unité	TVA
Distribution de l'Eau			
Abonnement eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation	9,29	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part distributeur) - Autres Abonnés	17,06	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement	17,17	Par semestre	5,5%
Consommation eau (part distributeur) - Local à Usage d'Habitation :			
- De 0 à 10 m ³	0,0000	Le m ³	5,5%
- De 11 à 100 m ³	0,9034	Le m ³	5,5%
- De 101 à 150 m ³	1,0583	Le m ³	5,5%
- 151 m ³ et plus	1,4065	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part distributeur) - Autres Abonnés	0,8890	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part distributeur) - Immeuble Collectif de Logement	0,9678	Le m ³	5,5%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) - Tous usagers	0,0370	Le m ³	5,5%
Abonnement eau (part Collectivité) - Local à Usage d'Habitation	8,345	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part Collectivité) - Autres Abonnés	4,565	Par semestre	5,5%
Abonnement eau (part Collectivité) - Immeuble Collectif de Logement	4,685	Par semestre	5,5%
Consommation eau (part Collectivité) - Local à Usage d'Habitation :			
- De 0 à 10 m ³	0,0000	Le m ³	5,5%
- De 11 à 100 m ³	0,5309	Le m ³	5,5%
- De 101 à 150 m ³	0,5101	Le m ³	5,5%
- 151 m ³ et plus	0,3672	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part Collectivité) - Autres Abonnés :			
- De 0 à 1 000 m ³	0,5451	Le m ³	5,5%
- 1 001 m ³ et plus	0,2916	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part Collectivité) - Immeuble Collectif de Logement	0,4884	Le m ³	5,5%
Consommation eau (part SMG35) - Tous usagers	0,1700	Le m ³	5,5%
Collecte et traitement des eaux usées			
Collecte			
Abonnement (Part Rennes Métropole)	3,030	Par semestre	0%
Consommation assainissement (Part Rennes Métropole) - Local à Usage d'Habitation :			
- De 0 à 10 m ³	0,0000	Le m ³	0%
- De 11 à 100 m ³	0,5340	Le m ³	0%
- De 101 à 150 m ³	0,5150	Le m ³	0%
- 151 m ³ et plus	0,5580	Le m ³	0%
Consommation assainissement (Part Rennes Métropole) - Autres Abonnés	0,5410	Le m ³	0%
Consommation assainissement (Part Rennes Métropole) - Immeuble Collectif de Logement	0,5330	Le m ³	0%
Traitement			
Abonnement (Part Rennes Métropole)	1,830	Par semestre	10%
Abonnement (Part Véolia)	5,990	Par semestre	10%
Consommation assainissement (Part Rennes Métropole) - Local à Usage d'Habitation :			
- De 0 à 10 m ³	0,0000	Le m ³	10%
- De 11 à 100 m ³	0,3230	Le m ³	10%
- De 101 à 150 m ³	0,3120	Le m ³	10%
- 151 m ³ et plus	0,3380	Le m ³	10%
Consommation assainissement (Part Rennes Métropole) - Autres Abonnés	0,3280	Le m ³	10%
Consommation assainissement (Part Rennes Métropole) - Immeuble Collectif de Logement	0,3230	Le m ³	10%
Consommation assainissement (Part Véolia) - Local à Usage d'Habitation :			
- De 0 à 10 m ³	0,0000	Le m ³	10%
- De 11 à 100 m ³	0,8422	Le m ³	10%

- De 101 à 150 m ³	0,9275	Le m ³	10%
- 151 m ³ et plus	1,0128	Le m ³	10%
Consommation assainissement (Part Véolia) - Autres Abonnés	0,8422	Le m ³	10%
Consommation assainissement (Part Véolia) - Immeuble Collectif de Logement	0,8422	Le m ³	10%
Assainissement Non Collectif			
Redevance annuelle Assainissement Non Collectif	22,0000	Par an	0%
Organismes Publics			
Redevance pollution de l'eau (Agence de l'eau) - Tous usagers	0,3000	Le m ³	5,5%
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'eau) - Tous usagers	0,1500	Le m ³	0%
Autres - Toute catégorie d'usagers			
Frais d'accès au service	33,76	-	10%
Frais de relève exceptionnelle	39,89	-	10%
Fermeture du robinet sous bouche à clé	39,89	-	10%
Réduction, interruption, remise en service de l'alimentation en eau	39,89	-	10%
Ouverture, fermeture ou réouverture du branchement	39,89	-	10%
Frais de vérification d'un compteur expertise	142,19	-	20%
Frais à la charge de l'utilisateur - Pénalité pour 1^{ère} relance	5,00	-	0%
Frais à la charge de l'utilisateur - Pénalité pour 2^{ème} relance	5,00	-	0%

Prestations sur prix unitaires du bordereau des prix annexé au contrat de délégation de service public :

Ce bordereau peut être consulté auprès du Distributeur sur simple demande.

Les tarifs sont fixés par le contrat de délégation de service public conclu entre la Collectivité Eau du Bassin Rennais et le distributeur d'eau (SPL Eau du Bassin Rennais) et sont révisés par application de la formule de variation prévue par le contrat de délégation de service public.

Dispositif pour les familles nombreuses :

Chaque famille nombreuse, ayant au moins 3 enfants à charge, abonnée au service de l'eau, peut faire une demande d'attribution à la SPL Eau du Bassin Rennais d'un chèque-eau d'un montant de 30 euros par an et par enfant, à compter du 3^{ème} enfant.

Les modalités de demande de l'aide sont tenues à la disposition des abonnés par le service des usagers de la SPL Eau du Bassin Rennais.